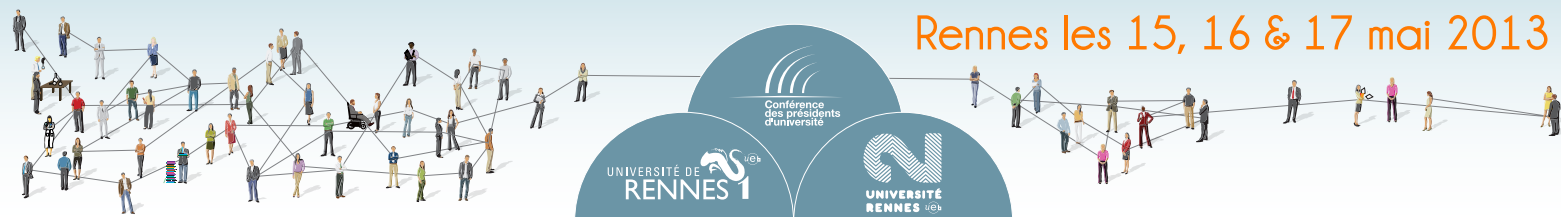


LES FEMMES ET LES HOMMES QUI FONT L'UNIVERSITÉ.

QUELLES POLITIQUES DE RESSOURCES HUMAINES POUR L'UNIVERSITÉ DE DEMAIN ?

Rennes les 15, 16 &amp; 17 mai 2013



## Atelier A : Quel emploi contractuel à l'université ?

Président : Emmanuel Roux, président de l'université de Nîmes

Rapporteur : Philippe Augé, président de l'université de Montpellier 1

Le passage aux RCE a induit de nouveaux métiers ou un renforcement des compétences existantes au sein des universités. Des personnels ont alors été recrutés sur des emplois de contractuels, soit à durée déterminée, soit à durée indéterminée. Certaines questions se posent : les contractuels ne sont plus des personnels parfois peu qualifiés, recrutés de manière très temporaire, mais au contraire des personnels très qualifiés, avec des rémunérations élevées; de plus, comment envisager une « carrière » pour les contractuels, leur intégration au sein des services dans des dispositifs qui ne sont pas de même nature ? Comment concilier ce type de recrutements avec le maintien en parallèle de recrutements par concours fondés sur le statut ?

### Questions :

- Différences de situations objectives entre les contractuels BIATSS, enseignants-chercheurs, enseignants
- Problématique commune : résolution de la précarité (loi du 12 mars 2012)
- Les risques de la contractualisation généralisée à l'université
- Maintien de la réglementation nationale pour le recrutement des enseignants-chercheurs